



CONSEIL MUNICIPAL DU 06 Octobre 2022 DÉLIBÉRATION N° 2022/44

**Objet : ACTE DE CESSIION GRATUITE ET CONTENANT
CONSTITUTION DE SERVITUDE - M. PISSARD / COMMUNE DE MONTSOULT.**

Rapporteur : Monsieur Silvio BIELLO – Maire

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que cet acte sous la forme de convention (ici en annexe) a pour objectifs premiers de répondre à plusieurs problématiques et de permettre plusieurs opportunités :

- Gestion des ruissellements afin de canaliser les flux pour que les eaux de pluie de la voirie communale n'inondent plus la parcelle et le garage de M. Pissard, problème récurrent lors de fortes pluies.
- Création de places de parkings supplémentaires en vue de répondre aux besoins lors des cérémonies et commémorations en relation avec le cimetière.
- Création d'une aire de retournement en contre-bas de la voirie pour permettre notamment aux camions des entreprises intervenant dans le cimetière de manœuvrer aisément (pompes funèbres, autres corps d'état, services municipaux).
- Création d'une place de parking et accès aux PMR.
- Création d'une réserve d'eau en citerne enterrée à l'usage du service technique municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants ;

Vu le projet de convention ci-dessus mentionné et motivé ;

Vu l'exposé de Monsieur Le Maire ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** le principe de cette cession à titre gracieux au profit de la Commune de Montsoult ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur Le Maire pour mettre en application la présente délibération.

Transmis et reçu au contrôle de légalité, le 11/10/2022
Publié le : 12/10/2022
Exécutoire le : 12/10/2022

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(Articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Franck BEGARD

Directeur Général des Services

Le Maire,

Silvio BIELLO